



بتمويل من
الاتحاد الأوروبي
Financé par
l'Union européenne



Save the Children



Terre des hommes
Aide à l'enfance.

Projet « TAWAFOUG » (Entente)

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement de Deux (2) Techniciens Prestataires pour le Suivi des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures Scolaires dans la Wilaya du Hodh Chargui

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La région du Hodh Chargui, située à la frontière avec le Mali, est confrontée depuis 2012 à des défis socio-économiques et sécuritaires découlant de la situation d'instabilité persistante dans la région sahélienne. Cette conjoncture a entraîné l'installation d'un nombre important de réfugiés maliens ainsi que le retour de ressortissants mauritaniens, exerçant une pression accrue sur des ressources locales limitées. Dans ce contexte, la fourniture et la qualité des services sociaux de base, notamment l'éducation, l'accès à l'eau potable, la santé et la protection sociale, demeurent fragilisées, accentuant les disparités et mettant à l'épreuve la cohésion entre les communautés hôtes, réfugiées et retournées.

Le système éducatif du Hodh Chargui connaît des contraintes structurelles et fonctionnelles qui limitent sa capacité à répondre aux besoins croissants des enfants en âge scolaire. Parmi les principaux défis figurent :

- Des infrastructures insuffisantes : établissements scolaires surchargés, équipements et matériels pédagogiques limités, et difficultés d'accès à l'eau et à l'hygiène dans certaines écoles ;
- Un déficit de ressources humaines qualifiées : nombre d'enseignants restreint, formation inégale en matière de pédagogie inclusive et de soutien psychosocial ;



Save the Children

- Une faible inclusion éducative : taux d'abandon scolaire élevé, en particulier chez les filles et les enfants vulnérables (réfugiés, enfants vivant avec un handicap), ainsi qu'un accès limité aux cantines scolaires et aux dispositifs de protection adaptés.

Dans ce contexte, le projet Tawafoug, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par un consortium composé d'Action contre la Faim (chef de file), Save the Children et Terre des Hommes Lausanne, vise à renforcer durablement l'accès et la qualité des services essentiels dans la région du Hodh Chargui. Il s'inscrit dans une logique de nexus humanitaire-développement, en combinant des actions de réponse d'urgence et des interventions structurantes favorisant la résilience des communautés.

Le projet repose sur une approche intégrée et participative, mobilisant :

- Les populations bénéficiaires, incluant les communautés hôtes, les réfugiés et les retournés mauritaniens ;
- Les acteurs institutionnels, tels que les autorités régionales, départementales et communales, ainsi que les services techniques de l'État (Éducation, Santé, Hydraulique, Agriculture, Environnement) ;
- Les partenaires communautaires et locaux, notamment les organisations de la société civile, les leaders communautaires et les associations de parents d'élèves.

Dans le cadre de son programme éducation, Save the Children lance le présent avis de recrutement urgent de deux (2) Techniciens Prestataires en génie civil. Leur mission sera d'assurer le suivi et le contrôle des travaux de construction et de réhabilitation de salles de classe dans les écoles primaires des moughataas d'Amourj, d'Adel Bagrou, de Timbedra et de Dhar, situées dans la Wilaya du Hodh Chargui. Les deux techniciens seront basés à Néma, avec possibilité de réaffectation sur d'autres zones d'intervention du projet au besoin, notamment la moughataa de Bassikounou.

Compte tenu de l'urgence du recrutement, les candidatures seront étudiées au fur et à mesure de leur réception. Save the Children se réserve le droit de mettre fin au processus dès que les deux postes seront pourvus, sans attendre la date de clôture.

Ce recrutement vise à renforcer l'accès, l'offre et la qualité des infrastructures éducatives dans la région.

La liste des terroirs et sites d'intervention est décrite dans le tableau ci-dessous :

Moughataa	Commune	Terroir	Sites
Dhar	Nbeiket Lahwache	Nbeiket Lahwache	Nbeiket Lahwache
Timbedra	Timbedra	Timbedra	Ecole 4, Edebaye
	Bousteila	Bousteila	Deida Ghili, Toueikite
Bassiknou	Bassiknou	Bassiknou	Nouvelle création
	Vassala	Vassala Ville	Ecole 6, Douenkara, Makhla Oulad Alouche, Ehel Sraba,
	Vassala	Kleiva	Kleiva, Neré
	El Megvé	Tenouagoutim	Tenouagoutim
	El Megvé	Bir El Barka	Bir El Barka
	Dhar	Dinderé	Dinderé, Douerriré
Amourj	Amourj	Amourj	Ecole 1, Ecole 4
	Djeigui	Djeigui 1	Drenawi, Nazaha
	Oum Echeiche	Oum Echeiche	Lehweimil
	Oum Echeiche	Aine Elveteh	Bir Echerika
	Bougadoum	El Mebdoua 1	El Mebdoua 2, Dekni
	Legdour	Tweimirt Lemarid	Hassi El Aviya, Legdour
Adel Bagrou	Adel Bagrou	Adel Bagrou	Ecole 5, Taroumana
	Adel Bagrou	Oum Sfeya	Mbouriyé
	Elmesgoul Lebyadh	Elmesgoul Lebyadh	Elmesgoul Lebyadh, Elmasgoul Lakdhar, Tcheki
	Elmesgoul Lebyadh	Jengui	Jengui, Jelak
	Sivane	Sivane 1	Sivane 2, Zreiva

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la sécurité des infrastructures éducatives dans la région du Hodh Chargui, afin de favoriser un environnement d'apprentissage inclusif, protecteur et durable pour les enfants.

III. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Les objectifs spécifiques sont :

- Assurer un suivi et un contrôle technique rigoureux des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires, en veillant au strict respect des normes de qualité, de sécurité et d'accessibilité établies par Save the Children et les services techniques compétents ;
- Garantir la conformité technique des ouvrages à travers l'analyse des plans d'exécution, la vérification des matériaux, l'évaluation des conditions de mise en œuvre, et la formulation de recommandations techniques, organisationnelles et de gestion à l'attention des entreprises exécutantes afin d'assurer le respect des dispositions contractuelles et des délais prévus ;
- Renforcer la coordination et la communication interinstitutionnelle entre Save the Children, les Inspections Départementales de l'Éducation Nationale (IDEN), les autorités communales, les services techniques régionaux et les entreprises prestataires, afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée, transparente et efficace des travaux ;
- Assurer la documentation et la redevabilité technique à travers la production régulière de rapports hebdomadaires détaillant l'état d'avancement des travaux, les écarts observés, les contraintes rencontrées, les mesures correctives engagées, ainsi que l'évaluation qualitative et quantitative des réalisations ;
- Superviser les phases finales de réalisation incluant l'inspection technique de clôture, la vérification de la conformité des ouvrages avant réception provisoire et définitive, et la validation de la qualité des infrastructures livrées conformément aux standards contractuels.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus sont :

- Les travaux de construction et de réhabilitation sont exécutés conformément aux normes techniques, environnementales et sécuritaires, garantissant la durabilité et la qualité des infrastructures scolaires ;
- Les infrastructures livrées sont fonctionnelles, accessibles et sécurisées, offrant un cadre d'apprentissage adéquat et inclusif pour les enfants, en particulier les filles et les enfants vulnérables ;
- Les entreprises exécutantes disposent d'un accompagnement technique régulier, leur permettant d'ajuster leurs pratiques et de corriger rapidement les insuffisances constatées ;
- Les mécanismes de coordination entre Save the Children, les IDEN, les communes et les prestataires sont opérationnels, favorisant la transparence, la redevabilité et la synergie entre les acteurs ;
- Des rapports techniques fiables et documentés sont produits hebdomadairement, assurant un suivi efficace, une traçabilité complète et une base solide pour la prise de décision et la validation des paiements ;
- Les ouvrages sont réceptionnés dans les délais contractuels, après vérification de leur conformité et approbation technique, contribuant à l'amélioration durable de l'offre éducative dans les Moughataas ciblées.

V. ÉTENDUE DES TRAVAUX

Les Deux (2) Techniciens Prestataires sélectionnés devront réaliser les activités suivantes :

- Contribuer à assurer le suivi technique des contrats et les modifications éventuelles, veiller au respect des clauses contractuelles par les parties prenantes ;

- Veiller à ce que les travaux respectent les normes environnementales et sociales, en identifiant et en atténuant les impacts négatifs potentiels ;
- Contrôler les dépenses, vérifier les situations de travaux et assurer le respect du budget alloué ;
- Accompagner le maître d'ouvrage lors des phases de réception provisoire et définitive des travaux, en s'assurant que les ouvrages sont conformes aux exigences contractuelles et prêts à être mis en service ;
- Élaborer des rapports réguliers sur l'avancement des travaux, les problèmes rencontrés et les solutions apportées, afin d'informer le maître d'ouvrage et les autres parties prenantes ;
- S'assurer que les travaux et les fournitures respectent les spécifications techniques, les normes de qualité, les délais impartis et les coûts prévus ;
- Surveiller l'avancement des travaux par rapport au planning initial, identifier les retards potentiels et proposer des mesures correctives pour respecter les échéances ;
- Conseiller le maître d'ouvrage sur les solutions techniques optimales en fonction des contraintes du projet et des objectifs de qualité et de durabilité ;
- Maintenir une communication constante avec les organismes de contrôle pour assurer la conformité réglementaire des travaux et faciliter les inspections ;
- Préparer les ordres de service nécessaires à l'avancement des travaux, les soumettre au maître d'ouvrage pour approbation et les notifier aux entreprises concernées ;
- Assurer une collaboration efficace entre tous les acteurs du projet, y compris les entreprises, les fournisseurs, les autorités locales et les autres parties prenantes, pour garantir la réussite du projet.

VI. PROFIL DES TECHNICIENS PRESTATAIRES

Les Techniciens Prestataires devront répondre aux critères suivants :

VI.1. Formation académique

- Ingénieur des travaux publics, ingénieur génie civil ou architecte (de préférence BAC+5), ou titulaire d'une licence en génie civil, travaux publics, architecture ou tout diplôme équivalent reconnu dans le domaine du BTP.

VI.2. Expérience professionnelle

- Expérience avérée dans les études techniques et le suivi de travaux de bâtiments et travaux publics (BTP) ;
- Références vérifiables d'au moins deux projets comparables réalisés au cours des cinq dernières années ;
- Capacité à produire des recommandations techniques et organisationnelles fiables pour la bonne exécution des travaux.
- Maîtriser les normes et réglementations locales et internationales en matière de construction scolaire, notamment en termes de sécurité, d'ergonomie et d'impact environnemental.

VI.3. Compétences techniques

- Maîtrise des normes et réglementations locales et internationales en matière de construction scolaire, y compris sécurité, ergonomie et impact environnemental.
- Capacité à appliquer des méthodes modernes pour l'évaluation des infrastructures, le suivi et le contrôle des travaux.

VI.4. Compétences opérationnelles et comportementales

- Capacité à travailler dans des environnements isolés ou difficiles, en s'adaptant aux contraintes logistiques locales ;
- Aptitude à la communication et à la coordination avec différents acteurs : autorités locales, entreprises, maîtres d'ouvrage et organismes de contrôle ;
- Rigueur et sens de la documentation pour produire des rapports fiables et détaillés.



VII. MÉTHODOLOGIE

Conformément aux résultats attendus, les Techniciens Prestataires fourniront une méthodologie structurée et opérationnelle, intégrant à la fois le suivi quantitatif et qualitatif des travaux dans les écoles primaires des moughataas ciblées de la Wilaya du Hodh Chargui. Cette méthodologie reposera sur les étapes suivantes :

VII.1. Planification et coordination des déplacements

- Élaboration d'un plan détaillé de visites sur les sites des écoles, incluant le calendrier des inspections pour chaque phase des travaux ;
- Coordination avec les équipes de Save the Children et les autorités locales afin de garantir une communication fluide et une synergie entre tous les acteurs.

VII.2. Suivi quantitatif des travaux

- Vérification régulière de l'avancement des travaux par rapport aux plans et quantitatifs prévus ;
- Mesures sur site des ouvrages réalisés et comparaison avec les standards contractuels et techniques définis ;
- Identification des écarts et proposition de mesures correctives pour respecter les délais et la portée des travaux.

VII.3. Suivi qualitatif et conformité technique

- Contrôle des matériaux utilisés, des méthodes de mise en œuvre et des conditions de travail sur site ;
- Vérification du respect des normes de sécurité, d'accessibilité, d'ergonomie et de protection de l'environnement ;
- Formulation de recommandations techniques et organisationnelles aux entreprises exécutantes pour corriger les non-conformités et améliorer la qualité des ouvrages.

VII.4. Documentation et redevabilité

Les prestataires produiront les livrables suivants :

- Observations et recommandations consignées dans le cahier de chantier ;
- Rapports hebdomadaires et mensuels détaillant l'état d'avancement des travaux, les écarts constatés et les mesures correctives engagées ;
- Procès-verbaux de réception provisoire et définitive des travaux, incluant la validation de la conformité technique des infrastructures ;
- Rapport final consolidant l'ensemble des activités, constats, recommandations et évaluation de la qualité et durabilité des ouvrages livrés.

VII.5. Adaptabilité et communication

- Réajustement des plans et méthodes en fonction des contraintes terrain, imprévus et spécificités locales ;
- Maintien d'une communication constante avec le maître d'ouvrage, les entreprises et les organismes de contrôle pour assurer la conformité et la traçabilité de toutes les opérations.

VIII. DURÉE ET CALENDRIER DE LA MISSION

La mission se déroulera dans la Wilaya du Hodh Chargui pour une durée de **six (6) mois** à compter de la signature du contrat. Les deux techniciens prestataires, basés à Néma, assureront le suivi technique et la supervision des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires dans les moughataas d'Amourj, d'Adel Bagrou, de Timbedra et de Dhar. Ils pourront être réaffectés sur d'autres zones d'intervention du projet au besoin.

Ils contrôleront l'avancement et la qualité des travaux, veilleront au respect des normes de sécurité et d'accessibilité, et coordonneront les actions avec les autorités locales, les services techniques et les entreprises prestataires. Un calendrier détaillé des interventions sera élaboré par les techniciens, garantissant une planification rigoureuse et une supervision continue tout au long de la mise en œuvre des travaux.

IX. MODALITÉS DE SOUMISSION DES OFFRES

Compte tenu du caractère urgent de ce recrutement, le dossier de candidature est allégé. Les candidats devront fournir uniquement :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé mettant en évidence les qualifications, les expériences professionnelles et les références de projets similaires ;
- Une offre financière précisant les honoraires du consultant pour la durée de six (6) mois, toutes taxes comprises, dans la limite du plafond de 270 000 MRU.

Les candidatures devront être envoyées à l'adresse suivante : info.mr@savethechildren.org dans l'objet « Recrutement de Deux (2) Techniciens Prestataires pour le Suivi des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures Scolaires – Projet TAWAFOUG ».

Date limite de réception des candidatures : 7 juillet 2026 à 17 h 00 (heure de Nouakchott).

IMPORTANT : Les candidatures seront examinées au fur et à mesure de leur réception. Save the Children se réserve le droit de clôturer le processus dès que les deux postes seront pourvus, sans attendre la date limite indiquée ci-dessus. Les candidats intéressés sont donc vivement encouragés à soumettre leur dossier dans les meilleurs délais.

X. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES

Dans le cadre de cette procédure accélérée, chaque candidature sera évaluée individuellement dès réception, selon les critères suivants :

X.1. Qualification et expérience du candidat - 70 %

- Diplôme et formation : ingénieur en travaux publics, génie civil, architecte ou licence équivalente reconnue ;
- Expérience professionnelle avérée dans le domaine du BTP et du suivi de projets similaires, avec références vérifiables (au moins deux projets comparables réalisés au cours des cinq dernières années) ;

- Connaissance des normes locales et internationales en matière de construction scolaire, sécurité, accessibilité et impact environnemental ;
- Capacité à travailler dans des environnements isolés ou difficiles et à coordonner avec différents acteurs du projet.

X.2. Offre financière – 30 %

- Conformité de l'offre au budget plafond fixé à 270 000 MRU par technicien, frais inclus, pour toute la période de consultation ;
- Clarté et justification des coûts proposés, incluant tous les frais liés à la mission ;
- Rapport qualité-prix équilibré et réaliste par rapport aux exigences techniques et opérationnelles de la mission.

Note : L'évaluation des candidatures étant réalisée au cas par cas et au fil de l'eau, un candidat remplissant les critères minimaux de qualification et présentant une offre financière conforme pourra être retenu sans attendre la clôture de l'appel.